

exprima sa reconnaissance et sa satisfaction dans une lettre datée du 8 décembre 1904. Voici le début de cette lettre :

“ Je tiens à vous dire combien votre *Vie de Mgr Taché* me donne de satisfaction, parce qu'elle répond aux vœux de tout le diocèse et à un ardent désir de mon cœur.

“ C'est à notre demande et même sur nos instances réitérées que vous avez entrepris ce travail, aussi difficile qu'important, et qui a même failli vous coûter la vie. Vos doctes ouvrages sur des questions de doctrine et d'histoire tels que la *Cité Anti-Chrétienne*, les *Erreurs Modernes*, l'*Abbaye de Saint-Claude*, etc., etc., nous donnaient l'assurance du succès, et l'événement a prouvé que nous avions eu raison de croire que le bon Dieu bénirait un bon vouloir que j'appellerai volontiers héroïque.”

Que le Seigneur accorde au vaillant apôtre, qui vient de s'éteindre sur la terre de France à l'âge de soixante-cinq ans, le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix ! Un service a eu lieu pour le repos de son âme le 21 novembre à Notre-Dame de Lourdes et un autre le 23 à Saint-Léon. Il demeura dix-neuf ans au premier endroit et cinq au second. Il était parti en avril dernier pour un voyage en France et à Rome.

AUTEL PRIVILEGIE POUR LES SOLDATS DEFUNTS

Dans une audience donnée le 28 janvier dernier à l'Assesseur du Saint-Office le Souverain Pontife “ a accordé que toutes les Messes qui, durant le temps de cette guerre, seront appliquées par n'importe quel prêtre, et en n'importe quel lieu, au suffrage des fidèles qui sont morts ou qui mourront dans ce cruel conflit,” aient “ la même efficacité que si elles étaient célébrées à un autel privilégié.”

LAURIER ET L'EDUCATION FRANÇAISE

Il y a cinq ans, au grand congrès des Canadiens-français de l'Ontario, Sir Wilfrid Laurier faisait entendre les belles paroles suivantes :

“ Il ne suffit pas que les enfants canadiens-français d'Ontario apprennent leur langue sur les genoux de leur mère; il faut qu'ils puissent l'étudier à l'école. Dans la province de Québec où nous sommes la majorité, nous accordons aux autres races les droits que nous réclamons pour nous dans la province d'Ontario. La province de Québec a raison d'être fière de l'éducation qu'elle donne à ses enfants, surtout celle que l'on reçoit dans ses collèges classiques.”